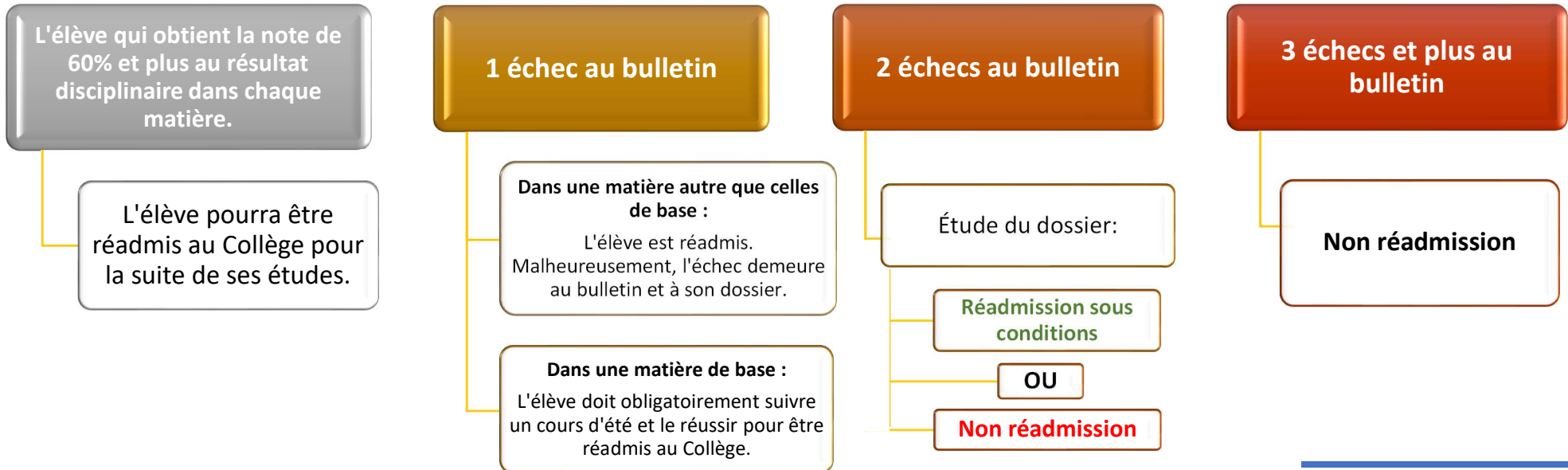


Normes de passage au niveau supérieur pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e secondaire – 2022-2023

Le Collège Letendre s'est donné des normes pour admettre un élève au niveau supérieur. Dans des situations exceptionnelles, lorsque ces normes ne sont pas respectées, des mesures de rattrapage peuvent être possibles. À noter que la direction du Collège se réserve le droit de ne pas réadmettre un élève pour des raisons autres que les résultats disciplinaires ou de procéder à des analyses.



En 4^e secondaire, les élèves sont dans l'obligation de réussir leurs cours d'Histoire et de Sciences et Technologie (MEQ) afin de recevoir leur diplôme d'études secondaires (DES).

L'élève devra suivre un cours d'été s'il a un échec dans ces matières et devra réussir l'examen de reprise.

Le dossier sera étudié pour nous permettre de juger sa réadmission ou non.

Légende

Matières de base :
Anglais
Français
Mathématique